

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-827755

197435

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

12604

Société :

RATI

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MSALLI ABDERRAHMANE

Date de naissance :

22 - 05 - 1986

Adresse :

Résidence Aeria Park 311 A ETG 11 APPT 1101

Bd de l'Aéropostale - CASABLANCA

0661 755791

Total des frais engagés :

1067,50

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتورة أمال بونحنا
Dr Amal BOUGHNAMA
EDIA TRE ALLERGOLOGUE
19, Bd. My. Idriss 1er - Casa
611 05 22 86 02 59

Date de consultation :

04 DEC. 2023

Nom et prénom du malade :

MSALLI ABDERRAHMANE

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Enfant

Nature de la maladie :

Ex

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 04/03/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 DEC 2023	05	5	300	NP : 091036160 الدكتورة أمل بوعنane Dr. AmaL BOUGHNAMA EDIATRE ALLERGOLOGUE 20. Bd. Mv. Idresse 1er - Casab

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Centrale Soualem <i>Dr. Houda MSALLI La Belle Vue Immeuble 4, GH1 Mogasim 13, Had Soualem Télé: 09 77 44 11 02</i>	04 DEC, 2023	99.30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES 062116637

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CENTRE DE DES HÔPITAUX 3, Rue du Colonel Gros - Casablanca tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74 (4) fax 05 22 20 35 35	27.12.23	8x0	663,20

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

ANALYSE SAGITIVE DU PRATICIEL ATTRACTANT LE DELTA

VISA ET SACHETS D'APRÉS-VENTE

Dr. Amal Boughnama.

Pédiatre - Allergologue

Homéopathe

الدكتورة أمل بوعنامة

اختصاصية في أمراض الطفل والرضيع
أمراض الحساسية والربو
الطب المثيل

Casablanca, le 04.12.2023

Nourrisson MSALLI Lina

Poids : 7,70 Kg

Age : 6 mois 21 jours

go,go

1 SERUM PHYSIOLOGIQUE

S.V

Pour la toilette du nez avant les tétées

2 SELVA BABY CARE

Faire 1 pulvérisation le matin, à midi et le soir, pendant 8 jours.

8,50 1 - Dolifraue 100mg S.V
1 ml/100 en 60° ≥ 38°2

T = 99,30

الدكتورة أمل بوعنامة
Dr. Amal BOUGHNAMA
PEDIATRE ALLERGOLOGUE
120, Bd. My. Idrissi Tel. Casa
Tél : 0522.860.259/60

Pharmacie Centrale Soualem
Dr. Houda MSALLI
La Belle Vue, Imm. 4, GH 1
Magasip 73 - Had Soualem
Tél.: 05 20 56 11 02

ZENITH Pharma
PPC: 90,70 DH

Physiodose



Dr. Amal Boughnama
Pédiatre - Allergologue
Homéopathe

الدكتورة أمل بوغنامة
اختصاصية في أمراض الطفل والرضيع
أمراض الحساسية والربو
الطب المثيل

Casablanca, 13 Novembre 2023.....

Nourrisson MSALLI Lina

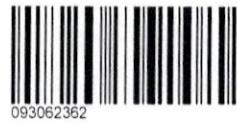
- NFS
- AC anti-caseïne
- AC anti -alphalactalbumine
- AC anti -bétalactoglobuline

*CENTRE DE BIOLAB
DES HÔPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Fax: 05 22 20 35 15
⑥*

*الدكتورة أمل بوغنامة
Dr. Amal BOUGHNAMA
PEDIATRE ALLERGOLOGUE
120, Bd. My. Idriss 1^{er} - Casablanca
Tél. 05 22 86 02 59*

L'ABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74
Patente : 36332437 I.F. : 40288423
N° ICE : 0017 10887 0000 70

Fax : 05.22.20.35.15
CNSS : 8036726
Code INPE: 093062362



FACTURE No : 202318

Casablanca, le : 27/12/2023

Analyses effectuées le ... : 27/12/23 à 16h40
Sur prescription du : Dr BOUGHNAMA Amal

Identité Patient : BB MSALLI LINA
Code Patient : 377369

BILAN :

1 NFP NUMERATION FORMULE PLAQUETTES	B 80
2 RAST RAST : CASEINE BETALACTOGB LACTALBUMINE	HN 400

TOTAL B : 80

TOTAL HN : 0

400

MONTANT : 668,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 668,20 DH

Dr M. BENKIRAN
Chimiste Biologiste
Centre de Biochimie des Hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39
Centre de Biochimie des Hôpitaux Casablanca
3, Rue du Colonel Gros Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Tél: 05 22 20 35 15

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN

Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 27/12/23 à 16h40

Édité le : 16/01/24 à 11h03

BB MSALLI LINNA

Patient 377369 Né(e) le 13/05/2023

Dr. BOUGHNAMA Amal

Prélevé par le Laboratoire

Page : 1 / 2

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique Cytométrie de Flux sur SYSMEX XN 1000)

		NORMES	ANTECEDENTS
HEMATIES.....	3,93 M/mm ³ (3.7 à 4.8)		10/06/23 : 4.68
Hémoglobine.....	10,7 g/dL (11.0 à 13.0)		10/06/23 : 14.8
Hématocrite.....	30,6 % (33 à 39)		10/06/23 : 43.5
V.G.M.....	77,9 fl (70 à 86)		10/06/23 : 92.9
T.G.M.H.....	27,2 pg (24 à 30)		10/06/23 : 31.6
C.G.M.H.....	35,0 % (28 à 33)		10/06/23 : 34.0
LEUCOCYTES.....	8 940 /mm ³ (6000 à 15000)		10/06/23 : 8760
Polynucléaires neutrophiles..	19,7 % (35 à 45)		10/06/23 : 17.3
soit... 1 761 /mm ³ (2500 à 6500)			
Lymphocytes.....	71,4 % (44 à 56)		10/06/23 : 64.8
soit... 6 383 /mm ³ (3000 à 8500)			
Monocytes.....	6,8 % (2 à 8)		10/06/23 : 12.2
soit... 608 /mm ³ (200 à 1000)			
Polynucléaires éosinophiles..	1,8 % (1 à 4)		10/06/23 : 5.4
soit... 161 /mm ³ (100 à 600)			
Polynucléaires basophiles....	0,3 % (0 à 1)		10/06/23 : 0.3
soit... 27 /mm ³ (0 à 150)			
PLAQUETTES.....	304 Mille/mm ³ (160 à 500)		10/06/23 : 325
Volume Plaquettaire Moyen ...	9,1 fL (N : 7.8 à 11.1)		10/06/23 : 9.8

Dr MALIKA BENKIRAN

Centre de Biologie
DES HÔPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 56 74
Dr. MALIKA BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de Biologie et Chimie Médicale Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 - 06 62 38 03 39

EXAMEN du : 27/12/23 à 16h40
Edité le : 16/01/24 à 11h03
BB MSALLI LIN
Patient 377369 Né(e) le 13/05/2023
Dr. BOUGHNAMA Amal

Prélevé par le Laboratoire

Page : 2 / 2

ALLERGOLOGIE

PROTEINES LAIT DE VACHE

Merci de voir le compte-rendu ci-joint.

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr. M. BENKIRAN
Bioscientist Biologiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 - 06 22 27 66 74

CENTRE DE BIOLOGIE
DES HÔPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Fax: 05 22 20 35 15

